

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

04 octobre 2017 à Albi

Présents :

Patrice PRADELLES	CD 81	Président
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice-Président
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Gal
Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	Trésorier Adj.
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adj.

Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD
-------------------------	-------	------------

Absent excusé :

Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier
-------------	---------	-----------

Le Président ouvre la séance.

1 – Préambule

Réunion prévue le 27 octobre 2017 avec le Conseil Départemental à 17 h 00 à ALBI.

2 – Validation P.V. AG et réunion de bureau du 15.09.2017

Jean-Claude envoie ces documents à la ligue, DDSCPP, Conseil départemental, partenaires handisport et sport adapté, UNSS, CDOS, la secrétaire adjointe envoie ces documents accompagnés du power point de l' AG (support A.G.) + plaquette aux clubs et Comité Directeur.

3 – Licenciations

Nous sommes à + 11 par rapport au 02 octobre 2016.

Tradi : moins 26,

Promo : plus 37,

Total à ce jour : 409 licenciés.

Le Comité analysera régulièrement la situation des clubs, à ce jour, il est encore un peu tôt pour se projeter.

4 – Fusion entre la ligue Midi-Pyrénées et la ligue Languedoc-Roussillon

Suite au Comité Directeur auquel Patrice et Jean-Claude assistaient, la question a été posée concernant notre subvention liée aux Conventions Ligue/Comités réduite (raison évoquée : la fusion telle qu'elle passe ne nous permet pas d'avoir une visibilité

financière, incertitudes fortes/licenciations), réponse donnée : attendre les suites de la fusion pour que le solde de la subvention nous soit éventuellement donné. Le Comité restera vigilant dans les mois à venir.

Concernant les autres sujets : complément apporté par M. FAUCH.

5 - Finances

Henri étant absent lors de cette réunion, le point financier de début de saison sera réalisé à l'occasion du prochain Comité Directeur, ce qui est suffisant.

Un point est fait avec le Président pour connaître comment se passe la transmission des compétences entre Henri et Benjamin.

Les choses suivent leurs cours positivement. Benjamin et Henri devront poursuivre leurs échanges afin que, dans l'idéal, Benjamin puisse être autonome à partir de la dernière année de l'Olympiade.

6 – Assemblées Générales des clubs

Castres :

Elle aura lieu le 18 octobre 2017. En premier lieu, il s'agira d'une Assemblée Extraordinaire afin de modifications des statuts, en suivant l'Assemblée Ordinaire pour élections des membres.

Patrice sera présent.

Graulhet :

Projet d'antenne à Briatexte à peaufiner et mettre en place.

Lacabarède :

Le 09 septembre 2017, Jean-Loup a représenté le Comité.

Ping Saint-Paulais :

Le 22.09.2017, Jean-Pierre représentait le Comité. A.G. bien présentée. Manque d'élus. Pas d'élection. Ambitions de développement réalistes. Le nombre de bénévoles (important) et des personnes impliquées permettent une optimisation du développement et fonctionnement. Bonne saison financière.

7 – Signatures convention USEP

La convention a été signée.

INFORMATION IMPORTANTE :

Toute personne qui a une carte professionnelle a automatiquement l'agrément de l'USEP (via l'Education Nationale) afin d'intervenir dans les écoles.

Il est précisé que seul l'USEP peut intervenir dans les écoles maternelles et primaires.

Tous les clubs qui souhaitent intervenir dans les écoles sur le temps scolaire doivent en faire la demande auparavant au Comité Départemental, afin que celui-ci valide.

De ce fait, il est important de souligner qu'une école non affiliée à l'USEP ne peut recevoir des intervenants dans le cadre scolaire, mais des interventions sont toujours possible en périscolaire.

Si la personne intervenant au sein d'une école n'a pas de carte professionnelle, le Comité fera la demande d'agrément auprès de l'USEP. Après vérification, l'organisme donnera son feu vert ou non.

Afin de sensibiliser les clubs sur ces questions, ce sujet pourra être un point abordé à l'occasion du Colloque des clubs en 2018.

8 - Planning réunions partenaires et réunions du Comité

Il est demandé de prévoir une réunion avec nos partenaires « Handisport » et « Sport adapté » afin de mettre en place des accords et les acter par une convention (en local) ou un plan d'action.

Jeudi 12 octobre 2017

Réunion Commission Développement et Commission Technique à 18 h 30 à ALBI maison du sport Tarnais.

Concernant cette Commission, le Président émet des demandes à mettre à l'ordre du jour, à savoir :

- Lettres électroniques à définir (dates, mise en œuvre...). La lettre prévue en juin dernier n'est finalement jamais sortie. Le retard pris à ce niveau est important et il faudra ainsi définir un planning de sortie de la lettre pour la saison et une répartition précise des rôles ;
- Partenariat avec Handisport et le Sport Adapté (demandes, souhaits pour accords éventuels),
- Regroupement des féminines,
- Stages,
- Grand prix du Tarn (formule homologuée à définir),
- Projet de développement des entraînements adultes.

En Commission Technique, il est demandé d'établir un tableau précisant les dates, lieux, heures d'entraînements dans tous les clubs du Tarn pour assurer ainsi une visibilité à toute personne souhaitant pratiquer sur tel ou tel club.

Vendredi 13 octobre 2017 – 18 h 00 – Conseil Départemental

Parrainage sportif. Jean-Pierre et/ou Jean-Claude devrai(ent) être présent(s).

Lundi 16 octobre 2017 – 18 h 00 – CDOS

Réunion avec le Comité Handisport.

Alain et Jean-Pierre se rendront à cette réunion avec pour objectif de proposer une réunion de travail dans le but de développer la collaboration entre nos deux Comités au bénéfice des clubs du Tarn et des licenciés, mais également du Comité dans le cadre des interventions d'Alain.

[Le Mercredi 15 novembre 2017 – 19 h 00 – OMEPS de CASTRES](#)

Comité Directeur – Patrice se charge de récupérer les clés de la salle.

[Date de Commission Sportive à prévoir](#)

Jean-Claude prévoit la demande de changement d'article quant au nombre de féminines pour les compétitions.

9 - Demande d'aide financière

Le club de Castres, à travers son Président Francis Sol, sollicite le Comité pour une aide financière liée aux derniers Championnats de France Sports Adaptés. Le bureau se saisit de cette demande avec la volonté de traiter équitablement toute demande de ce type. A cette heure, le bureau n'a aucun élément quantitatif, qualitatif et financier pour étudier cette demande, si ce n'est le mail de Monsieur SOL.

Le bureau constate qu'à ce jour, malgré de nombreux rappels la saison passée et dernièrement lors de l'Assemblée Générale, le club de Castres n'a pas signé la convention avec le Comité Départemental, condition importante à toute étude de demande d'aide par le Comité. Or, toutes les actions de ce type (interventions auprès de différents publics) sont à indiquer dans le cadre bilans des actions réalisées chaque fin de saison.

Autre condition nécessaire à l'étude d'une demande d'aide : la nécessité pour les joueurs concernés d'être détenteur d'une licence.

Il est évoqué qu'il serait souhaitable que les Fédérations Handisport et Sport Adapté puissent intervenir dans les aides, qu'elles soient financières, techniques, ou autres. Nous ne le savons pas précisément à ce jour, d'où l'intérêt d'une prochaine réunion avec chacun de ces comités pour évoquer cette question.

Notre Comité a principalement pour vocation d'apporter un appui technique auprès des clubs ou Comités partenaires.

Enfin, dans le cadre de la recherche de financements publics, les clubs ont la possibilité de déposer une demande de subvention par le biais du CNDS. Dans le cas de la demande de Monsieur SOL, aucun dossier n'a été ainsi transmis au Comité à travers une demande C.N.D.S.

En conclusion, au regard de ces éléments la demande financière de Monsieur SOL ne peut faire l'objet d'une réponse favorable.

10 - Formations

A prévoir : Formations SPID lors de la Commission Développement. Jean-Claude propose 3 samedis matins toutes les quinzaines. Les dates seront proposées pour la réunion du 12.10.2017.

Formation pour animateur fédéral : 6 et 7 janvier 2018 par Alain pour la 1^{ère} partie effectuée par Alain.

Age minimum : 16 ans.

La formation terminée, il est envisagé d'effectuer un suivi.

11 - Tableau des compétitions

Le tableau qui a été fait par Jean-Claude est validé par le bureau.

Il est demandé à ce que chacun des élus (14) du Comité Directeur se positionne en représentant du Comité et fournisse ainsi un rapport en utilisant la fiche créée par Jean-Claude.

12 – Achat d'un podium

Patrice évoque l'utilité pour le Comité d'investir dans l'achat d'un podium amovible qu'il serait nécessaire d'utiliser lors de chacune des compétitions organisées par le Comité. En effet, peu de clubs en disposent lorsqu'ils accueillent des compétitions départementales. Patrice montre un exemple à travers le site de Decathlon Pro (239 € TTC). La décision sera prochainement prise à ce niveau.

13 - Actions du Conseiller Technique

Continuité des séances à Lisle sur Tarn

Entraînements au Club de Carmaux

Stage féminin : 14 joueuses étaient présentes, toutes licenciées (bon résultat).

Alain se renseigne pour essayer d'avoir une aide féminine supplémentaire pour animer cette action.

Planification des dates des prochains regroupements féminins prévues :

- 02 décembre,
- 13 janvier,
- 31 mars ou 28 avril

Lieux restant à définir.

2 actions pour les jeunes filles

Mercredi 22 novembre après-midi,

Mercredi 14 mars après-midi.

Lieux restant à définir.

Stage jeunes le 08 octobre 2017 à Graulhet l'après-midi. Coût : 12 €/enfant.

19 mai 2017 : tournoi envisagé : 1 gars, 1 fille

Concernant les stages, il est proposé à Alain d'établir un tableau sur lequel serait noté les clubs organisateurs, les actions techniques avec cahier des charges éventuel, lieu, etc.. afin de pouvoir rémunérer les clubs en conséquence.

D'autre part, il est également demandé à Alain d'établir un planning précisant les dates des futurs stages afin que les clubs puissent se positionner. A faire au plus tôt.

19 mai 2017 : tournoi envisagé « 1 gars, 1 fille ».

Intercomités : du 30 octobre 2017 au 01 novembre au Temple sur Lot.

2 équipes sélectionnées : 1 fille, 1 garçon.

Guillaume Blanc formé l'année passée (animateur fédéral) coachera une équipe. Sylvain Maurange (animateur Fédéral au TT de Labastide Gaillac) coachera une autre équipe. Emmanuelle Benoît sera l'arbitre de la délégation et Alain le responsable de la délégation.

1 stage est proposé par la ligue afin de performer les enfants en vue de la compétition. Le coût du stage est fixé à 80 €. La plupart des jeunes sélectionnés vont y participer.

Le Comité prend en charge 30 % du montant du stage, comme il l'avait fait la saison passée.

En ce qui concerne les maillots, les tarifs initiaux proposés par la Société Design Communication Textile étaient un peu trop élevés et il a ainsi été demandé un nouveau devis qui a été validé. Les conditions d'un éventuel partenariat seront étudiées avec cette société ou une autre, à la condition que le coût de réalisation des maillots soit raisonnable

14 – Mairie de Villefranche d'Albi

Sollicité par la Mairie de Villefranche d'Albigeois, le CDOS a proposé au Comité d'intervenir dans ce village afin de proposer une action tennis de table. Suite à la réponse favorable du Comité, Alain a animé plusieurs séances en septembre qui ont rencontré un réel succès.

Une réunion s'est ainsi déroulée le 02.10.2017 rassemblant le Président et l'entraîneur du club d'Albi, le Président et Secrétaire Général du Comité Départemental ainsi que la Maire et l'adjoint de la mairie afin d'étudier la poursuite de cette action.

L'implication d'Alain et de l'élu municipal, Monsieur JOURDE, ont permis un réel succès de cette opération.

Il a été décidé de créer une antenne rattachée au club d'Albi afin de continuer les actions menées et notamment de licencier ces personnes pratiquantes.

Il a été convenu le planning suivant :

- Lundi : de 17 h 30 à 19 h 00 – entraîneur Dominique BARTHELEMY
- Mercredi : de 14 h à 15 h 30 – entraîneur Jean-Claude FAUCH,
- Jeudi : de 20 h 00 à 22 h 00 – entraîneur Dominique BARTHELEMY.

Tous ces créneaux seront ouverts à la condition d'un nombre minimal de participants.

Coût de l'adhésion : 120 € pour tous les licenciés (adultes ou enfants).

15 – Entretien du Conseiller Technique

Date prévue : le 09 novembre 2017 à 18 h 00 à ALBI.

16 – Prochaine réunion

La date de celle-ci sera fixée après la réunion du Comité Directeur.